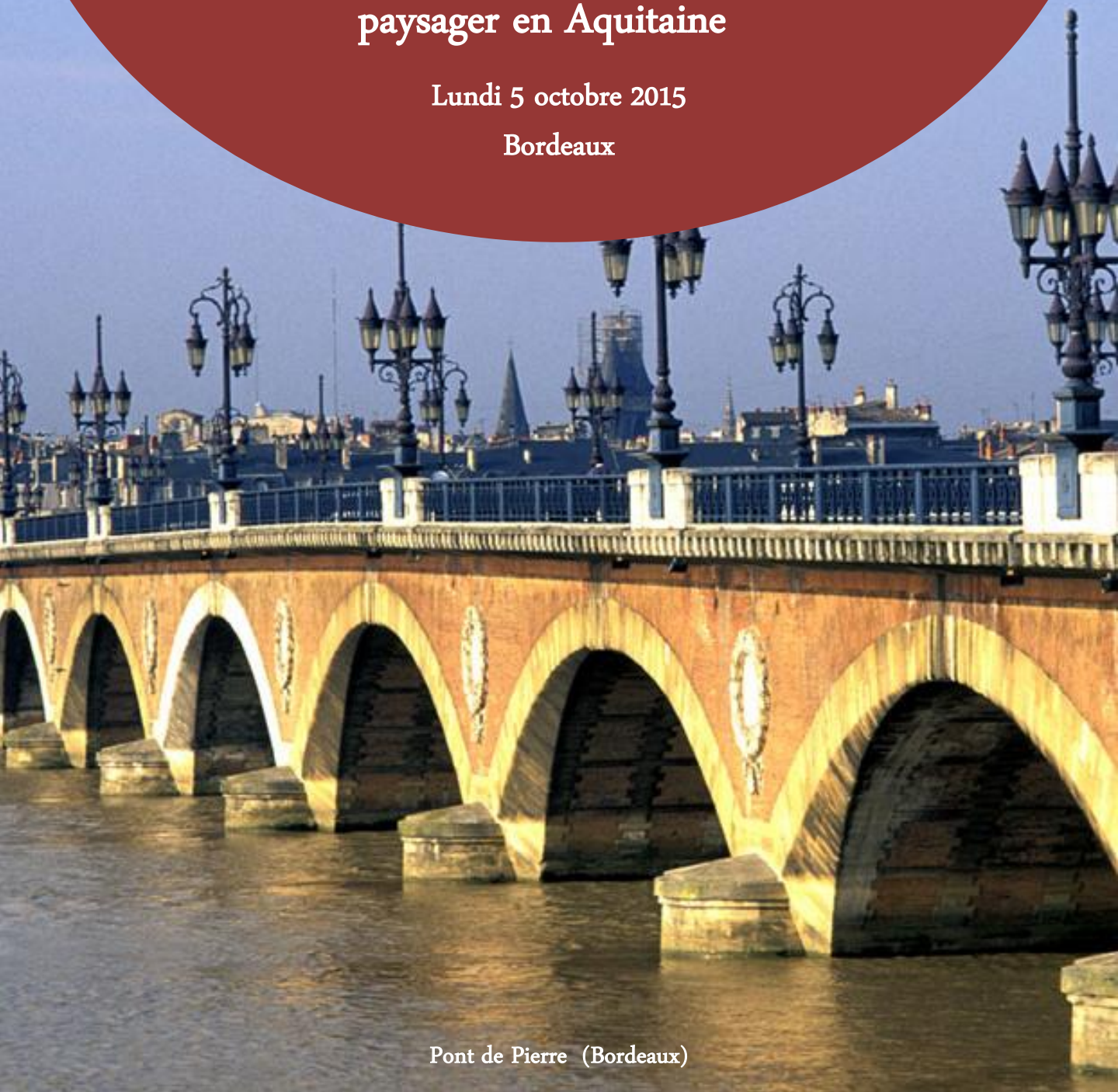


LES ATELIERS DE PATRIMOINE-ENVIRONNEMENT

Urbanisme patrimonial et paysager en Aquitaine

Lundi 5 octobre 2015

Bordeaux



Pont de Pierre (Bordeaux)

Programme

9h00 **Accueil** par le professeur Grellois, professeur de droit public à la Faculté de Droit de l'Université de Bordeaux

9h15 **Introduction** par Alain de la Bretesche, président de Patrimoine-Environnement

1ère PARTIE : L'APPROCHE PAYSAGERE, LES FRONTIÈRES DE LA VILLE. QUE VOIT LE PRINCE D'AQUITAINE DE SA TOUR ?

9h30 **La politique de protection des espaces agricoles** par un représentant de la chambre d'agriculture de Gironde

9h45 **La politique des sites inscrits et classés en Aquitaine** par Jamila Tkoub, Architecte urbaniste de l'État, coordonnatrice Sites et Paysage (DREAL Aquitaine)

10h00 **Les élus veulent-ils de nouvelles frontières ?** Par Pierre DUCOUT, maire de Cestas et rapporteur à l'AMF de la Commission Aménagement, Urbanisme et logement.

10h15 **Débat avec la salle**

2ème PARTIE : L'APPROCHE URBAINE

10h30 **Quelles constructions dans un univers d'espaces protégés (site inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, secteur sauvegardé, AVAP, Villes et Pays d'Art et d'Histoire, PLU patrimonial) ?**

Table ronde autour de Christian Grellois, professeur de droit public à la Faculté de Droit de l'Université de Bordeaux ; Anne-Laure Moniot, chef de projet mission recensement du paysage architectural et urbain, mission patrimoine mondial à la mairie de Bordeaux et Sylvain Schoonbaert, chef de projet pour la révision du Secteur sauvegardé, direction générale de l'aménagement, mairie de Bordeaux ; et Fabien Robert, vice-président de l'ANVPAH & VSSP, maire adjoint de la Ville de Bordeaux en charge de la Culture et du Patrimoine

11h15 **Débat avec la salle**

11h30 **A la reconquête des centres historiques**

- Les statistiques de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) : état des lieux sur les logements vacants et les habitations indignes par Alain de la Hautière chargé du développement de l'ANAH
- La restauration immobilière et son financement : l'expérience du groupe de la Compagnie Immobilière de restauration par Jean-Noël Galvan, directeur du groupe de la Compagnie Immobilière de restauration
- La question des commerces, des loyers et du «manager des villes »
- Point de comparaison européen avec l'architecte italien Fernando Russo spécialisé dans la restauration du patrimoine.

12h30 **Débat avec la salle**

12h45 **Déjeuner**

3^{ème} PARTIE : ÉVOLUTIONS DE LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

14h30 **L'action de la Fondation du Patrimoine dans les ZPPAUP-AVAP en Aquitaine** par Danièle Neill, déléguée départementale des Landes.

15h00 **Débat avec la salle**

15h15 **Société civile et collectivités territoriales : je t'aime, moi non plus ?** par Yves d'Amecourt, maire de Sauveterre-de-Guyenne (Gironde), Anne-Marie Civilise, présidente de l'association Renaissance des Cités d'Europe ; Joël Confoulan, président de l'association Conservatoire Patrimonial du Bassin d'Arcachon ; Michel Couderc, président de l'association la Mirande, Philippe Dubourg, maire de Carcarès-Sainte-Croix et président des Maires ruraux des Landes

16h00 **Débat avec la salle**

16h15 **Le droit positif de l'Article 7 de la Charte de l'environnement : vous avez dit Aarhus ? Un dialogue qui reste à construire** par Alain de La Bretesche.

16h45 **Débat avec la salle**

17h00 **FIN DE L'ATELIER**



Informations pratiques

Lieu

Auditorium du Musée d'Aquitaine
20 cours Pasteur, Bordeaux.

Horaires

9h00 à 17h00

Tarifs

Participation aux frais (déjeuner inclus)

- Adhérents à jour de leur cotisation* : 40€/pers.
- Elus, agents de l'État et des collectivités, professionnels, autres : 80€/pers.

* Auquel cas, se renseigner auprès de la fédération souhaitée

Nombre de places limitées. Inscriptions enregistrées dans l'ordre d'arrivée à réception du règlement par chèque ou d'une lettre de commande ferme pour les administrations et collectivités locales.

Accès



En tram : Arrêt Musée d'Aquitaine (ligne B)
Arrêt Hôtel de Ville (ligne A)



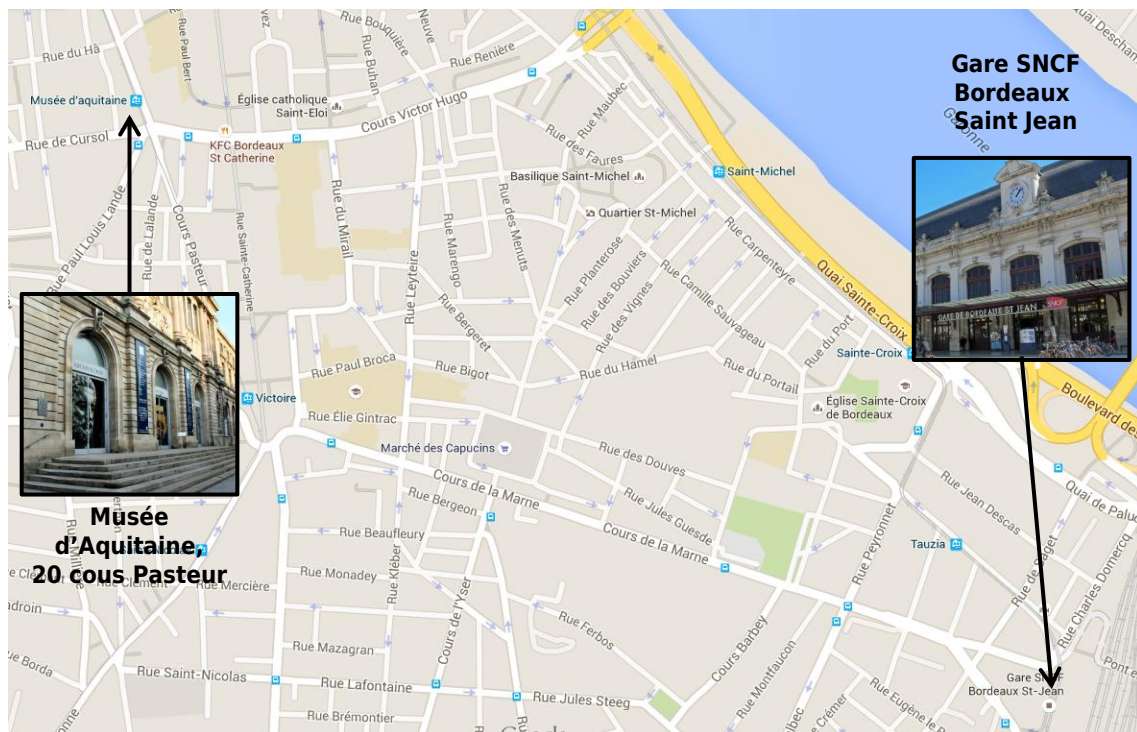
En Bus : de la gare prendre les ligne 16 ou 11.
Descendre à l'arrêt Victoire (Marne).



En voiture: Parking Victor Hugo, place Ferme de Richemond.



A pied: 15 min de la gare SNCF.



Contact

01 42 67 06 06 - droit@associations-patrimoine.org
www.patrimoine-environnement.fr